

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : L'accès à l'association et ses activités engage l'adhérent à observer le présent règlement intérieur.

Art 2 : Toutes dégradations constatées des locaux et/ou du matériel mis à disposition donneront lieu à un remboursement total de ces dommages.

Art 3 : En cas de vol ou de dégradation des biens personnels de l'adhérent, l'association ne peut être tenue responsable.

Art 4 : Toute personne participant aux activités du club doit s'acquitter :

- D'une licence obligatoire annuelle de 30€ valable du 13/01/2019 au 15/12/2019
- De cotisations annuelles selon l'option désirée au moment de la signature du bulletin d'adhésion.

Art 5 : La cotisation se décline selon 2 options possibles :

- Annuelle ou « Full Access » à 110 €, ouvrant les droits pour tous les manches lives organisées durant l'année de validité de la licence. Cette adhésion doit être entièrement réglée au moment de la 2^{ème} manche live.
- Ponctuelle à 20€ par manches, ouvrant les droits pour 1 manche live.

Art 6 : En cas de non paiement de la cotisation et/ou de la licence vaut révocation immédiate de l'adhérent

Art 7 : L'association propose 9 manches live par saison comptant pour son championnat annuel ainsi qu'une super finale qui se déroulera le 7 décembre 2019:

Date des manches live tournois :

13/01/19	10/02/19	23/03/19	13/04/19	18/05/19	08/06/19	14/09/10	12/10/19	16/11/19
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Art 8 : L'accès à la super finale n'est possible que pour les adhérents ayant choisis la cotisation annuelle ou qui ont participé à minimum 6 manches dans le cadre d'une adhésion ponctuelle.

Art 9 : L'adhésion au club ne sera réputée comme valide dès lors de la 1^{ère} participation effective à 1 manche live.

Art 10 : Le Corsica Poker Club et son partenaire Winamax permet à tout adhérent réputé à jour de cotisation de disputer au minimum 46 tournois pour un prize pool garanti de 8000€ (en lots) sur plusieurs championnats durant l'année de validité de la licence annuelle :

Sur la plateforme Winamax,

- soit en club avec la Ligue des Clubs (durant toute l'année 2019),
- soit en solo avec :
 - le Championnat WPO à 2€ (de Janvier 2019 à Juin 2019)
 - le championnat Freeroll A (de Janvier 2019 à Juin 2019)
 - le Championnat Winamax Live à 2€ (de septembre à décembre 2019)
 - le championnat Freeroll B (de septembre à décembre 2019)
- Le Winamax Club Trophy (de février 2019 à mai 2019), ne peut être disputé que pour les adhérents ayant optés pour la cotisation annuelle « Full Access ».

En live,

- En solo avec :
 - Le championnat Club (de janvier 2019 à décembre 2019)

Art 11 : La participation aux différents tournois solo et club dit « on-line » permettent en plus des gains propres de ces tournois de cumuler des points qui seront ajoutés au stack de départ des manches live ayant lieu le même mois que ces manches « on-line » selon le tableau mis à disposition sur l'espace membre.

- Exemple : Je finis 1^{er} du Champ. WPO 2€ + 15^{ème} du Champ. Freeroll, je cumule donc 5500 points.

Art 12 : Chaque manche du championnat live se déroule en self dealing (sans croupier), dans la version texas hold'em. Le tapis de départ est de 15000 jetons auquel peut s'ajouter 5000 jetons de bonus de ponctualité ainsi que les points transformés en jetons des résultats « on-line » (cf. Art 10.). A l'issue de ces manches un classement est réalisé attribuant un nombre de point en fonction du classement du joueur, du nombre de bounty (éliminations) réalisé et par rapport au nombre de joueur dans chaque manche.

Art 13 : L'enregistrement tardif est possible jusqu'à 2 heures après le début du tournoi. Le tapis de départ du joueur retardataire sera déduit de 500 jetons par round entamé.

Art 14 : Chaque manche live du championnat du Corsica Poker Club sera dotée. Le calcul du prize pool sera à hauteur de 10€ par joueur participant sous forme de lot.

Art 15 : La possibilité est offerte aux adhérents de pouvoir se recalculer une seule fois durant les 2 premières heures du tournoi.

Art 16 : Chaque participation aux manches live est récompensée de 1000 points bonus supplémentaires. Avant la fin du tournoi, le joueur éliminé peut utiliser au maximum 50% de ce bonus afin de participer à des parties ouvertes de types cash game, Sit'n go et ainsi avoir la possibilité de récupérer des jetons pour le classement général du Corsica Poker Club.

Art 17 : L'ensemble des manches live se déroulent conformément au ROPTA (Règlement Officiel du Poker de Tournoi en Association). Disponible sur simple de demande.

Art 18 : Sont définis comme chef de partie les dirigeants du Corsica Poker Club et à ce titre ils auront compétence dans les modifications du tournoi et sur la prononciation des sanctions en cas de non-respect du ROPTA.

Art 19 : L'adhérent reconnaît devoir créer un compte winamax en argent réel sur leur plateforme de jeu et aviser immédiatement les dirigeants du Corsica Poker Club de toutes modifications de pseudo Winamax.

Art 20 : Si l'adhérent n'indique pas son changement de pseudo, aucun gain de ne lui sera attribué en cas de victoire.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Corsica Poker Club et en accepter les termes

Fait à

Signature